



SSIAD du Faucigny

REÇU LE

02 AVR. 2011

Mairie de LA RIVIERE ENVERSE

### Correspondants

Karine DELUERMOZ  
DIRECTRICE  
Thérèse FONGEALLAZ  
SECRÉTAIRE

Scionzier, le **30/03/11**

Madame, Monsieur

Je vous informe de la prise d'activité d'une nouvelle équipe rattachée au ssiad du faucigny.

Il s'agit d'une équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile, elle à pour rôle de proposer des prestations d'accompagnement et de réhabilitation dès le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Les objectifs sont d'accompagner le patient et son entourage familial et professionnel afin de favoriser le soutien à domicile.

Cette équipe est composée :

- d'une infirmière
- d'une psychomotricienne
- d'une ergothérapeute
- et de deux aide médico psychologique

Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice  
Melle DELUERMOZ Karine

---

**Siège social :** Place du Foron – Mairie de Scionzier |

**Adresse postale :** BP 501 Scionzier – 74305 Cluses Cedex

Tél. : 04 50 98 94 11 | Fax : 04 50 98 87 58 | E-mail : ssiadf74@spadf.org

Association de type Loi 1901 | SIRET 33048195300017



## Notre secteur d'intervention



Liste des cantons couverts :

- Bonneville
- Chamonix Mont Blanc
- Cluses
- Sallanches
- Saint-Bervais les Bains
- Samoëns
- Scionzier
- Tignes

## Renseignements et inscriptions

Le secrétariat vous accueille

Du lundi au vendredi

De 8h à 12h

De 14h à 17h

04 50 98 94 11

[emsad@spadf.org](mailto:emsad@spadf.org)

<http://www.spadf.org/>

### L'adresse de nos locaux

**SSIAD du Faucigny**

Place du foron

74950 Scionzier



PLACE DU FORON SPONZIER  
74305 CLUSES CEDEX

Téléphone : 04 50 98 94 11  
Télécopie : 04 50 98 87 58  
Messagerie : [jardinriver@spadf.org](mailto:jardinriver@spadf.org)

## EQUIPE MOBILE SPECIALISEE ALZHEIMER A DOMICILE



**SSIAD DU FAUCIGNY**



**SCIONZIER**

Téléphone : 04 50 98 94 11

## Qu'est ce que l'E.M.S.A.D.?

L'Equipe Mobile Spécialisée Alzheimer à Domicile à vu le jour suite aux recommandations du «Plan Alzheimer» 2008-2012.

Cette équipe a pour vocation de proposer une prestation de :

« **soins d'accompagnement et de réhabilitation** »

Il s'agit de mettre en oeuvre, à domicile, **une prise en charge globale du patient** ainsi qu'un **accompagnement et un soutien aux aidants**.

## Qui peut en bénéficier ?

L'EMSAD s'adresse aux patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et à leurs aidants.

Notre équipe intervient :

- dès le diagnostic de la maladie,
- durant la maladie
- lors de complications (apparition ou exacerbation de troubles du comportement par exemple, soutien à domicile complexe...)

## L'équipe

Elle est constituée :

- d'une infirmière coordinatrice
- D'une psychomotricienne
- D'un ergothérapeute (en recrutement)
- 2 Aide Médico Psychologique

( en formation d'Assistant de Soins en Gériatrie)

L'équipe travaille en partenariat avec le médecin prescripteur et les différents dispositifs de soins et réseaux d'accompagnement locaux.

**Nos partenaires :**

- Le Conseil Général
- L'Agence Régionale de la Santé
- Accueils de jour
- Consultations gériatriques du secteur SSIAD
- Service d'Aide à Domicile

## En pratique

Que propose cette équipe :

- bilan de la situation individuelle du patient, environnemental
- Elaboration d'un projet d'accompagnement en lien avec les partenaires du secteur (médecin traitant, consultation gériatrique, ide libérale, SSIAD, SAD, Accueil de jour....)
- Proposition d'activités de réhabilitation à domicile ou en groupe
- Aide à la mise en place d'aide spécifique,
- Coordination avec les acteurs et le Conseil Général
- Soutien aux familles et aidants en partenariat avec le conseil Général
- Soutien et formation aux équipes assurant l'accompagnement au quotidien.

## Comment faire appel à l'équipe ?

Une prescription médicale est nécessaire pour bénéficier de l'accompagnement.

La prescription de **12 séances d'accompagnement et de réhabilitation** peut être délivrée par le médecin traitant, le neurologue ou le gériatre qui suit le patient.

Cette prestation est renouvelable une fois et intégralement **prise en charge par la caisse d'assurance maladie du patient.**